

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 mai 2020

Présents

Exécutif : M. Éric Anselmetti

Mme Joëlle Martin Widmer Adjointe M. François Jaccard Adjoint

Maire

Présidente

Secrétaire

Vice-président

Bureau du Conseil : Mme Dominique Baumberger

M. Killian SudanM. Denis Waechter

Conseillères municipales : Mmes Claudia Cochet

Andréa Ehretsmann Monique Ferrari Catherine Odier Hazel Roffler

Conseillers municipaux : MM. Jérémy Anselmetti

Jean-Noël Ducrest Dante Giacobino Binh Huynh Daniel Muscionico

Laurent Peccoud
Philippe Renaud
Albert Sirolli
Charles Vinzio

Absent-e-s/excusé-e-s: --

Personnel communal: M. Charles Lassauce Secrétaire général

Mme Célia Boldrini Secrétaire générale adjointe

Procès-verbaliste: Mme Emmanuelle Maia

Ordre du jour

- 1. Approbation de l'ordre du jour
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 21 janvier 2020
- 3. Communications du Bureau du Conseil municipal
- 4. Communications de l'Exécutif
- 5. Rapports des commissions
- 6. Délibération Crédit de réalisation de CHF 2'800'000 pour l'aménagement d'un espace de vie enfantine dans les immeubles de Prés-Grange
- 7. Remerciements aux Conseillers municipaux sortants

La Présidente ouvre cette dernière séance du Conseil municipal à 19 heures. Elle souhaite la bienvenue au Maire, à Mme et M. les Adjoints ainsi qu'aux Conseillères et Conseillers municipaux. La séance, qui a lieu dans la salle communale et sans public, est retransmise en direct sur le site Internet de la commune par vidéoconférence.

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2020

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 21 janvier 2020 est mis aux voix. Le procès-verbal est approuvé, à l'unanimité, par 16 oui.

3. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

La Présidente annonce que la décision de l'ACG du 20.11.2019 approuvant la participation du fonds intercommunal à l'octroi de la Ville de Genève d'une subvention d'investissement complémentaire de Fr. 800'000.- en faveur de la Nouvelle Comédie a été validée et est entrée en force le 5.4.2020. La commune n'avait pas fait opposition à cette décision.

4. COMMUNICATIONS DE L'EXECUTIF

La Présidente donne la parole au Maire.

Le Maire salue les Conseillers municipaux et l'Exécutif. Il précise qu'il n'y a eu, à ce jour, aucune question écrite des Conseillers municipaux concernant les communications du Bureau et de l'Exécutif.

Tableau des suivis

- Défibrillateurs (formations pour la population) : les cours sur l'emploi des défibrillateurs qui devaient être proposés ce printemps à la population ont malheureusement dû être reportés à cause de la pandémie.

Le Maire ajoute que les autres points du tableau des suivis ne nécessitent pas, aujourd'hui, de commentaires. Les autorités essaient de faire une séance courte, comme préconisé par les autorités fédérales.

<u>Pandémie</u>

Depuis le 16 mars, soir des élections, des réunions quotidiennes de l'Exécutif ont lieu afin de faire évoluer les dispositions prises pour contenir la pandémie. Dans la mesure du possible, l'Exécutif a essayé de communiquer le plus largement et régulièrement possible, notamment par des lettres d'information au Conseil municipal. L'accent a été mis sur les personnes considérées comme les plus vulnérables, soit les plus de 65 ans. Un courrier personnalisé a été envoyé dès le 18 mars pour leur rappeler les consignes de l'OFSP et donner des informations sur les livraisons de repas à domicile, qui étaient une très grande préoccupation de l'Exécutif. Fin mars, un contact téléphonique personnalisé a été pris par le personnel de la mairie avec les seniors de la commune pour s'assurer que tout allait bien, un peu comme dans le cadre des différents plans « canicule » qui ont déjà été mis en place. Un plan de solidarité communal a été élaboré et adapté aux demandes parvenues à la Mairie. Toute la population a été informée par courrier personnalisé. La Commune s'est appuyée sur la Croix-Rouge genevoise pour gérer la plateforme de mise en relation des bénévoles et des bénéficiaires. Le Maire profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui se sont spontanément mis à

disposition de la Mairie; les autorités ont eu la démonstration de ce fameux « élan de solidarité » bien souvent évoqué.

Au fil des développements de la pandémie, l'Exécutif a décidé de la fermeture des différents lieux publics. Toutes les locations de salles ont été immédiatement annulées, puis les places de jeux fermées, et enfin les préaux puis le quai de Corsier. Ces mesures ont été un signal fort et compréhensible pour la population qui a, dans l'ensemble, bien respecté l'interdiction de réunion à plus de 5 personnes. Au niveau du personnel communal, une séparation en deux équipes s'est faite au STIC (service technique intercommunal) et des présences limitées à la Mairie pour les collaborateurs administratifs ont été décidées. La Mairie a été fermée au public, mais son horaire de réception téléphonique étendu, cinq jours sur sept, matin et après-midi. L'activité politique a été réduite du fait de l'interdiction de réunion édictée par les autorités fédérales et cantonales. Seule la commission des finances a siégé à une reprise pour l'examen des comptes, toutes les autres ayant été annulées, de même que les Conseils municipaux. En conclusion, l'Exécutif a dû gérer une situation exceptionnelle sur la base d'informations qui étaient délivrées au compte-gouttes. Des mesures parfois drastiques ont dû être prises. Les résultats semblent avoir été à la hauteur des sacrifices, puisque le système de santé genevois a pu faire face à la pandémie. Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré, dans l'ombre ou la lumière, pour que cette période se déroule aussi bien que possible. En particulier les bénévoles qui se sont annoncés, les pompiers qui ont été sollicités trois week-ends de suite et toutes ces personnes, voisins, familles, etc. qui ont donné de leur temps pour des actes de solidarités durant ces deux mois. Les autorités ont vu vraiment beaucoup d'habitants faire des courses pour des voisins ou des connaissances sans forcément passer par la Croix-Rouge, mais en toute amitié.

5. RAPPORTS DES COMMISSIONS

Rapport de la séance de la commission Sociale, Scolaire & Communication conjointe avec la commission des Finances, le 23.5.2019

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la séance de la commission Sports, Manifestations, Associations & Culture du 17.9.2019

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la séance de la commission Agriculture, de l'Environnement et du Développement Durable, du 30.11.2019

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la séance de la commission Plénière du 5.11.2019

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la séance de la commission ad hoc PDCom du 20.11.2019 Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la séance de la commission Sociale, Scolaire & Communication du 11.12.2019 Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la séance de la commission Urbanisme & Constructions conjointe avec la commission Transports, de la Sécurité et de la Mobilité du 13.1.2020

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la séance de la commission Urbanisme & Constructions du 13.1.2020 Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la séance de la commission des Finances du 15.1.2020 Le rapport est approuvé à l'unanimité.

6. Deliberation – Credit de Realisation de CHF 2'800'000 pour l'amenagement d'un espace de vie enfantine dans les immeubles de Pres-Grange

La Présidente cède la parole à M. l'Adjoint.

M. F. Jaccard indique qu'il s'agit d'un moment historique pour la commune, ce soir. Il revient brièvement sur l'historique de ce dossier. Il y a deux ans, lors d'une réunion avec le bureau du GICI, le constat a été fait qu'il manquait sur Corsier, Anières, Hermance et Collonge-Bellerive environ 150 places de crèche. Après discussion avec le Bureau du GICI et l'Exécutif, la commune a demandé au bureau Strata de mener une étude de faisabilité d'une crèche dans les locaux de Prés-Grange. Le bureau Strata avait déjà réalisé la crèche de l'Île aux Mômes à Collonge-Bellerive.

À la suite de cette étude, une rencontre a eu lieu avec le SASAJ, puis l'Exécutif a présenté au Conseil municipal un projet de 52 places afin d'entreprendre, avec son aval, une étude. Le bureau Mentha & Rosset a été sélectionné sur la base d'un concours d'architecte. Plusieurs réunions ont eu lieu en octobre, novembre et décembre, avec la Mairie, Mentha & Rosset, Pop e Poppa, pour finalisé le projet. La demande a été déposée début décembre 2019. Entretemps, plusieurs rencontres ont eu lieu durant des commissions et **M. F. Jaccard** a communiqué à plusieurs reprises sur ce sujet lors des Conseils municipaux.

Suite à la demande d'APA (autorisation de construire en procédure accélérée) déposée début décembre, la Mairie a reçu, le 23.12.2020, un changement d'affectation en DD (demande de construction définitive). Le bureau Mentha & Rosset a déposé des dossiers complémentaires dans une dizaine de services cantonaux en janvier 2020. En parallèle, l'Exécutif a écrit à M. Antonio Hodgers pour s'étonner de ce changement d'affectation, une lettre restée sans réponse. Malgré ces problèmes, les autorités ont poursuivi leur travail jusqu'à ce qu'un invité surprise, Covid-19, leur impose de travailler par vidéoconférence.

Avec le crédit de construction qui est soumis ce soir au vote du Conseil municipal, l'Exécutif espère obtenir l'autorisation de construire d'ici mi-juin, afin de débuter les travaux fin août, début septembre 2020 pour une ouverture de la crèche prévue début février 2021.

En conclusion, **M. F. Jaccard** évoque quelques chiffres. Anières, 18 places actuelles, en a demandé 14 de plus. Collonge-Bellerive, 56 places actuelles, en a demandé 70 de plus. Corsier, 14 places actuelles, en a accepté 14 de plus. Hermance, 8 places actuelles, en a demandé 4 de plus. Soit un total de 198 places pour les trois crèches. Collonge-Bellerive a voté en même temps que Corsier un crédit de construction pour la transformation de la Passerelle en crèche, soit deux crèches et 102 places supplémentaires pour tout le groupement.

M. F. Jaccard tient à remercier toutes les commissions qui ont participé à ce travail (Sociale, Scolaire & Communication, Urbanisme & Constructions, Finances), ainsi que le Bureau du GICI, le bureau d'architectes Mentha & Rosset, qui a été très réactif aux différents changements, Pop e Poppa, M. Charles Lassauce ainsi que ses collègues de l'Exécutif. Les autorités sont ce soir à bout touchant, et **M. F. Jaccard** se réjouit d'assister, si tout va bien et si le Conseil municipal approuve ce crédit de construction, à l'inauguration, en février 2021, de cette nouvelle crèche corsiéroise.

La Présidente précise que cette délibération doit être assortie d'une clause d'urgence.

Sur une question de **M. A. Sirolli**, **M. le Maire** explique que la clause d'urgence est utilisée uniquement à titre exceptionnel, conformément aux recommandations du service de surveillance des communes. Il faut que le Conseil municipal accepte la délibération et approuve la mise en œuvre de la clause d'urgence, celle-ci étant motivée par le fait que cela permettra à la commune de commencer les travaux dans les délais et de respecter le planning pour une ouverture prévue en février/mars 2021.

La Présidente donne lecture de la délibération.

Crédit de réalisation de CHF 2'800'000 pour l'aménagement d'un espace de vie enfantine dans les immeubles de Prés-Grange

Délibération

Vu l'exposé des motifs de la présente délibération,

Vu le crédit d'étude de CHF 150'000 voté le 12 février 2019,

Vu le rapport de novembre 2019 du SRED sur les besoins en places de crèche à Corsier et des communes limitrophes,

Vu le devis général d'aménagement de l'espace de vie enfantine dans les immeubles de Prés-Grange établi par le Bureau d'architectes Mentha & Rosset Architectes SA daté du 19 février 2020,

Vu la présentation du projet par le Bureau d'architectes Mentha & Rosset Architectes SA à la Commission sociale, scolaire et communication du 11 décembre 2019,

Vu le préavis positif (à l'unanimité) de la Commission des finances rendu lors de sa séance du 20 février 2020,

Vu le préavis positif (à l'unanimité) de la Commission Urbanisme et Constructions rendu lors de sa séance conjointe avec la Commission des finances du 20 février 2020,

Vu le calendrier intentionnel de réalisation qui prévoit une ouverture du chantier courant août 2020, une remise de l'ouvrage mi-février 2021 et une ouverture de la crèche en mars 2021,

Vu les incertitudes liées aux délais référendaires compte tenu de la pandémie COVID-19 actuellement en cours et des possibles suspensions desdits délais,

Vu l'importance de la demande pour des places de crèches dans la région, l'intérêt public évident de cette construction et la nécessité impérieuse d'éviter tout retard dans sa réalisation,

Conformément aux articles 30, al. 1, let. e et m et 32 de la loi sur l'administration des communes (LAC) du 13 avril 1984 et 79 de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal décide, à la majorité simple, à l'unanimité sur 16 Conseillers municipaux présents

- 1. De réaliser l'aménagement d'un espace de vie enfantine dans les immeubles de l'écoquartier de Prés-Grange.
- 2. D'ouvrir au Maire un crédit de CHF 2'800'000 destiné à ces travaux.
- 3. De prendre acte qu'une subvention pour la création de places de crèches sera demandée au Fonds intercommunal (FI).
- 4. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la Commune dans le patrimoine administratif.
- 5. D'amortir la dépense nette de CHF 2'800'000 au moyen de 30 annuités dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2021.
- 6. D'autoriser le maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de CHF 2'800'000 afin de permettre l'exécution de ces travaux.

La Présidente donne lecture de la clause d'urgence.

7. De munir la présente délibération de la clause d'urgence vu que son exécution ne souffre aucun retard dû à un référendum.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, soit 17 voix pour, de munir la délibération de la clause d'urgence.

7. REMERCIEMENTS AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX SORTANTS

La Présidente cède la parole à Mme l'Adjointe qui souhaite adresser un message à l'assemblée.

Mme J. Martin Widmer indique que se tenait aujourd'hui son dernier Conseil municipal, et elle aurait aimé terminer son mandat plus solennellement et de façon plus festive. Malheureusement, ce satané virus l'oblige à sortir discrètement de ses fonctions. Par ces quelques mots, elle souhaiterait faire passer un message, en fait plusieurs messages. Mme J. Martin Widmer a eu beaucoup de plaisir à travailler en politique, même si cela n'a parfois pas touiours été aussi facile que ces dernières années. Ses treize années, en tant que Conseillère municipale puis en tant qu'Adjointe, lui ont appris que tous les dossiers ne pouvaient être résolus aussi vite qu'elle le souhaitait. Ceci a été un vrai défi, car elle est de caractère impatiente et perfectionniste. **Mme J. Martin Widmer** assure qu'elle ne va pas faire un rapport de tous les dossiers approuvés ou non lors des commissions et des Conseils municipaux. Cependant, durant son mandat d'élue, elle a eu la chance de travailler sur des dossiers très intéressants, de voir aboutir des projets, d'assister à des séances avec la police, les pompiers, la police municipale, la protection civile et les différents départements de l'État. Elle a aussi rencontré les magistrats des autres communes lors des assemblées de l'ACG et lors des multiples séances de commissions rassemblant les maires et adjoints du canton. De toutes ces séances de travail et de tous les dossiers intéressants, Mme J. Martin Widmer a beaucoup appris et elle en retient la joie et l'enrichissement d'avoir côtoyé des personnes avant des caractères différents, dont certaines sont devenues des amis. De la politique, elle retient surtout le bonheur et la fierté d'avoir été élue dans sa commune et d'avoir œuvré pour le bien de la population corsiéroise. Elle a apprécié les débats et les idées échangées dans le respect et l'écoute des autres. Elle est contente d'avoir connu ces moments de travail lors des commissions, avec les Conseillers municipaux. Les verres de l'amitié après les séances resteront dans ses bons souvenirs. Que d'échanges, d'idées, et que de rires aussi. En y pensant, elle sourit encore. Les sorties avec l'Exécutif, les employés communaux, tous les Conseillers municipaux, ont toujours été des instants fantastiques. Les voyages du Conseil municipal, tous ces bons moments, elle ne les oubliera pas. Mme J. Martin Widmer adresse aussi un grand merci à ses collègues de l'Exécutif, Éric et François, avec qui elle a eu la chance de travailler. La communication et l'efficacité dans les décisions de l'Exécutif ont fait partie du quotidien, et en plus dans la bonne humeur, ce qui était bien agréable. Tout ça n'aurait pas été possible sans les excellentes compétences du Secrétaire général, Charles, secondé par Célia, Secrétaire générale adjointe. Bien sûr, Mme J. Martin Widmer n'oublie pas de remercier encore les collaborateurs de la Mairie, qui ne sont pas présents ce soir, qui ont toujours fait un travail remarquable dans une bonne ambiance. Beaucoup de ses amis lui demandent aujourd'hui ce qu'elle fera dès la fin du mois de mai. Il est vrai que ces années passées à la Mairie lui manqueront. Mais depuis ce confinement, elle peut dire qu'elle a aussi dû vivre autrement, car de multiples séances et soirées ont été toutes supprimées. Eh oui, c'était déjà une façon pour elle de s'adapter pour la suite. Elle aura plus de temps pour ses projets de voyage, pour inviter ses amis à la maison et profiter de sa famille. Elle aimerait aussi donner de son temps et de sa personne dans le travail bénévole et dans les sociétés villageoises. Mme J. Martin Widmer espère ne pas avoir une petite larme en terminant ces quelques mots en affirmant qu'on la reverra encore lors des séances du Conseil municipal, mais cette fois ce sera parmi le public. Comme elle le disait en préambule, la pandémie l'oblige à ne pas pouvoir inviter tous les élus chez elle pour une belle fête, mais elle peut promettre que ce n'est que partie remise. Pour terminer, Mme J. Martin Widmer fait un petit clin d'œil aux membres du club des p'tits... devenues des amies. Elles se reconnaîtront. Promis, nous allons nous revoir! À toutes et à tous, Mme J. Martin Widmer souhaite de la chance et du bonheur et en plus, pour ceux qui continueront leur mandat politique, beaucoup de plaisir pour les cinq années à venir.

Mme J. Martin Widmer est chaleureusement applaudie par l'assemblée.

La Présidente adresse à son tour les remerciements du Bureau aux Conseillers municipaux sortants. Arrivant au bout de la législature 2015-2020. le Bureau du Conseil municipal a souhaité dire quelques mots en guise de reconnaissance aux Conseillers municipaux qui ont investi beaucoup d'énergie et de leur temps pour la commune et que nous n'aurons pas le plaisir de retrouver autour de cette table au cours de la prochaine législature. Mme H. Roffler, Conseillère municipale depuis 2015, a repris avec entrain et compétence la présidence de la commission Agriculture, de l'Environnement et du Développement Durable suite au départ de M. A. RIFAT. Elle siège aussi dans les commissions ad hoc PDCom et Transports, Sécurité et Mobilité. Son engagement à défendre corps et âme les causes qui lui tiennent à cœur a été apprécié. Mme M. Ferrari, Conseillère municipale depuis 2015, membre des commissions Urbanisme & Constructions, Sociale, Scolaire & Communication, Sports, Manifestations, Associations & Culture, a aussi rejoint le comité de l'association Communes-École. Ses connaissances de la gestion des communes ont été d'une aide précieuse. Mme C. Cochet, Conseillère municipale depuis 2015, membre des commissions Finances, Urbanisme & Constructions, Sports, Manifestations, Associations & Culture, Sociale, Scolaire & Communication, particulièrement engagée et toujours présente pour prendre part aux diverses manifestations de la vie communale, et principalement pour les associations, M. B. Huvnh. Conseiller municipal depuis 2011, Vice-président de la commission des Finances, membres des commissions Urbanisme & Constructions, Naturalisations, Sports, Manifestations, Associations & Culture, Sociale, Scolaire & Communication, Les élus lui doivent la grille d'évaluation pour les subventions. M. Ph. Renaud, Conseiller municipal depuis 2015, excellent Président de la commission Urbanisme & Constructions, de la commission ad hoc PDCom, membre de la commission Transports, Sécurité et Mobilité, Agriculture, Environnement et Développement Durable. Le Bureau le remercie pour son professionnalisme et son dévouement pour la commune. Son âme d'architecte a permis à la commune de profiter pleinement de ses connaissances dans le cadre de plusieurs projets, dont l'élaboration du PDCom, ceci afin que Corsier soit préservée et connaisse un développement harmonieux dans les années à venir. M. Ch. Vinzio, Conseiller municipal depuis 2015, membre des commissions Finances, Transport, Sécurité et Mobilité, Sociale, Scolaire & Communication. Très assidu et pointu sur les thématiques abordées, le Bureau le remercie d'avoir pu bénéficier de ses compétences. Son expérience de manager a permis à la commune de profiter de sa capacité d'analyse et de mise en perspective des situations complexes, y apportant un meilleur éclairage. M. J. Anselmetti, Conseiller municipal depuis 2015, membre des commissions Urbanisme & Constructions, Finances, Sports, Manifestations, Associations & Culture, Transports, Sécurité et Mobilité. Il a amené un vent de jeunesse au sein de l'institution et a toujours agi de manière réfléchie et posée. Sa bonne humeur et son engagement ont été fort appréciés par tous, même lors de périodes scolaires chargées. Avec son esprit d'analyse, il a su faire des remarques constructives tout au long de son mandat. Il est par ailleurs le plus ieune Conseiller municipal de Corsier.

Finalement, qu'ils soient tous remerciés pour leur assiduité, leur excellente collaboration et leur participation active et constructive au sein de leurs diverses commissions et Conseils municipaux, ainsi que du temps consacré à la vie politique corsiéroise. Et sur ces mots, le Bureau leur souhaite un avenir aussi paisible et radieux qu'il puisse l'être.

Les Conseillers municipaux sortants sont chaleureusement applaudis par l'assemblée.

La Présidente passe la parole à M. K. Sudan.

S'exprimant au nom du Bureau du Conseil municipal, **M. K. Sudan** fait une petite allocution pour le dernier Conseil municipal de Mme J. Martin Widmer. Voilà maintenant 13 ans que Mme J. Martin Widmer s'est engagée activement (4 ans comme Conseillère municipale, de 2007 à 2011, 9 ans en tant qu'adjointe, de 2011 à ce jour). 13 années durant lesquelles la commune de Corsier a eu l'honneur et la chance d'avoir, en tant que membre du délibératif et de l'Exécutif, une personne compétente et de qualité. Une personne qui, à son sens, a le goût du challenge et sans conteste le goût du travail bien fait. 13 années durant, Mme J. Martin Widmer a su rester égale à elle-même et, selon l'adage, droite dans ses bottes, souvent des talons...

Elle a été déterminée et ferme tout en restant très humaine et avec les habitants, et avec le personnel avec qui elle a travaillé. 13 années durant, peut-être trop courtes, la commune a eu le plaisir de l'avoir comme représentante. Sans se perdre dans plus de compliments et sur ces quelques mots, le Bureau souhaitait simplement lui faire part de sa reconnaissance et profonde gratitude pour le travail effectué ainsi que pour son étroite collaboration. **M. K. Sudan** la remercie pour son professionnalisme et son engagement. Mme J. Martin Widmer a désormais du temps pour elle, et le Bureau lui souhaite une très bonne continuation.

Très touchée, Mme J. Martin Widmer remercie à son tour le Bureau.

Elle est chaleureusement applaudie par l'assistance.

La Présidente passe la parole à M. le Maire, qui adresse à son tour quelques mots à l'assemblée. C'est une soirée particulière, ce soir, que les autorités auraient préférée plus conviviale. Il adresse un immense merci aux Conseillers municipaux sortants pour tout le travail qu'ils ont accompli et le Conseil municipal dans son ensemble, avec qui l'Exécutif a pu faire, ces dernières années, un excellent travail dans un esprit vraiment constructif pour Corsier, ce qu'il tient à souligner. C'est évidemment triste de voir partir certains collègues, mais la vie est ainsi faite. Il y a eu des départs forcés, des départs volontaires, qui permettront à la nouvelle équipe d'arriver et, l'espère-t-il, de pouvoir continuer à faire de l'excellent travail. M. le Maire a, pour sa part, eu la chance de travailler avec Mme J. Martin Widmer pendant 7 ans (2 ans en tant que Conseiller municipal et 5 ans à l'Exécutif). Cela a toujours été très agréable et très intéressant de travailler avec Mme J. Martin Widmer, qui est très pointilleuse, insistante, et a parfois une tête assez dure pour arriver à la fin de ses dossiers. Il relève que c'est la première fois que Mme J. Martin Widmer a pu faire un discours la concernant sans pleurer... et la félicite. M. le Maire a eu un infini plaisir à travailler avec elle et se réjouit qu'elle invite dès que possible tous les élus chez elle pour célébrer la fin de son mandat ! M. le Maire conclut sur un immense merci pour tout ce que Mme J. Martin Widmer a apporté à la commune. De chaleureux applaudissements ponctuent cette intervention.

La Présidente donne la parole à M. l'Adjoint. M. F. Jaccard a travaillé un peu plus longtemps que ses collègues avec Mme J. Martin Widmer, qu'il avait jadis comme responsable des pompiers, dont il était capitaine. Cela a été une super collaboration. Puis M. F. Jaccard est devenu responsable technique de la commune, et ils ont à nouveau travaillé ensemble. Depuis deux ans, il a l'honneur de finir cette législature avec Mme J. Martin Widmer. Il a vraiment été très heureux de participer avec tout le monde à cette législature, et il remercie Mme J. Martin Widmer pour tout le travail qu'ils ont fait ensemble. Il regrette lui aussi de ne pas être invité ce soir chez elle pour cause de Covid-19, mais ce n'est que partie remise. Il souhaite une bonne retraite à Mme J. Martin Widmer.

De nouveaux applaudissements concluent cette intervention.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente** remercie l'assemblée et lève la séance à 19h45.

Dominique BAUMERGER
Présidente du Conseil municipal

Denis WAECHTER Secrétaire du Bureau du Conseil municipal

Killian SUDAN Vice-président du Conseil municipal